

COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Cision code 01
Hebdos code 70

Mobilité durable

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal s'allient pour faciliter l'accès au REM et aux espaces verts de l'Ouest-de-l'Île

Montréal, le 10 juillet 2018 – Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal s'allient pour aménager une voie réservée dans l'emprise de l'autoroute 440 dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Réservée aux autobus et bordée d'une piste polyvalente, cette voie facilitera l'accès à la future station Kirkland du Réseau express métropolitain (REM). Le projet prévoit également la création d'un lien de transport actif de part et d'autre de l'autoroute 40.

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal et député de Nelligan, M. Martin Coiteux, et la mairesse de Montréal, M^{me} Valérie Plante, ont annoncé aujourd'hui cet important projet qui permettra d'augmenter les espaces verts à Montréal tout en favorisant l'accès au REM sans avoir recours à l'automobile.

La Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec préconise une approche intégrée des transports qui vise, entre autres, à offrir un éventail de transports afin notamment de faciliter les déplacements entre la maison et l'offre de transport collectif, un concept connu sous le nom de « premier et dernier kilomètre ». Les municipalités et les sociétés de transport sont encouragées à concevoir un aménagement du territoire favorable à la mobilité durable, et le projet dévoilé aujourd'hui répond en tout point à cette approche.

Les infrastructures de transport, financées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, seront réalisées par la Ville de Montréal.

L'entente permettra à la Ville d'occuper l'emprise de l'autoroute 440 à des fins de parc pour les 50 prochaines années. Le parc régional sera de compétence d'agglomération.

Citations :

« Avoir accès au Réseau express métropolitain en autobus, en vélo ou à pied est une des meilleures façons d'optimiser ses déplacements. La création de cette voie réservée et de cette piste polyvalente permettra aux citoyens et citoyennes de rejoindre le REM rapidement, sans ajouter de circulation automobile dans leur quartier; c'est tout à fait conforme à notre Politique de mobilité durable adoptée au printemps. Dès que la Ville de Montréal nous a approchés pour trouver une façon optimale d'utiliser l'emprise de l'autoroute, nous nous sommes entendus sur ce projet. »

André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

« Dans la grande région de Montréal, les enjeux liés aux transports sont primordiaux. Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec en a fait une priorité. Le projet annoncé aujourd'hui, qui favorisera l'accès à la station Kirkland du REM, constitue un legs durable du gouvernement du Québec à tous les Montréalais. Il témoigne de la volonté partagée du gouvernement et de ses partenaires d'améliorer la qualité de vie des citoyens de l'ouest de Montréal, dont ceux de Nelligan, en facilitant l'accès au transport en commun. »

Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal et député de Nelligan

« L'entente conclue par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec quant à l'utilisation de l'emprise de l'autoroute 440 nous permettra d'offrir à la population non seulement un meilleur accès à la future gare du REM à Kirkland, mais également un accès au futur parc régional, qui permettra de mettre en valeur les espaces naturels de l'Ouest-de-l'Île. Cela nous permettra de nous rapprocher de nos objectifs de protection du territoire et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Valérie Plante, mairesse de Montréal

« C'est avec grand plaisir que la Ville de Kirkland accueille l'annonce que l'emplacement de la station du REM sur son territoire sera celui de la rue Jean-Yves. Je tiens à remercier nos partenaires et à souligner leur engagement à favoriser le transport en commun et le transport actif sur notre territoire. Cela permet également d'ouvrir l'accès aux grands parcs régionaux de l'Ouest-de-l'Île. »

Michel Gibson, maire de Kirkland

Faits saillants :

- La construction de la voie réservée et de la piste polyvalente dans l'emprise non construite de l'autoroute 440, entre la rue Antoine-Faucon et le chemin Sainte-Marie, est un projet de la Ville de Montréal. Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui a acquis l'emprise à la fin des années 1970, demeure propriétaire du corridor.
- La voie réservée exclusivement aux autobus sera d'une longueur d'environ 1,2 km et facilitera l'accès à la station Kirkland du REM, qui sera construite à proximité de la rue Jean-Yves. Cette station, située sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue du REM, comprend notamment un terminus d'autobus, une aire de dépose minute, une aire pour les taxis et des supports à vélo.
- La passerelle au-dessus de l'autoroute 40 sera accessible aux vélos et aux piétons.

– 30 –

Sources :

Marie-Pier Richard
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports, de la
Mobilité durable et de l'Électrification des
transports
Tél. : 418 643-6980

Alexandre Boulé
Cabinet du ministre des Affaires
municipales et de l'Occupation
du territoire, ministre de la Sécurité
publique et ministre responsable

Information :

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports, de la Mobilité
durable et de l'Électrification des
transports
Tél. :
Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724

Équipe des relations de presse
Direction des communications